



Projet Associatif

Association pour l'Accueil
des Travailleurs et des Migrants

A.A.T.M.

2018 - 2023



Les origines de l'A.A.T.M



L'Association pour l'Accueil des Travailleurs et des Migrants (A.A.T.M.) est une association Loi 1901, créée en 1967, à l'initiative de chefs d'entreprise de l'Aube, afin d'héberger des travailleurs venant principalement des pays du Maghreb. A l'époque, les entreprises auboises avaient un grand besoin de main d'œuvre, que ce soit au niveau de la métallurgie, du bâtiment ou de la bonneterie. Cette main d'œuvre étrangère était presque exclusivement masculine ; se posait alors le problème de son logement. Pour répondre à ce besoin, plusieurs *foyers* furent construits, tout d'abord, à la Chapelle St Luc, puis à Romilly sur Seine et à Bar sur Aube.

Dans le début des années 70, du fait du « regroupement familial » et sous l'effet d'arrivée massive de personnes originaires du Sud Est Asiatique (boat people), il a fallu prévoir des logements pouvant accueillir des familles c'est ainsi que fut réhabilité un bâtiment du Foyer de Travailleurs Migrants de La Chapelle Saint Luc en **Centre Provisoire d'Hébergement (C.P.H)**, foyer logement de 17 appartements.

En parallèle à cette action d'hébergement, l'AATM mis très tôt en place des activités d'accompagnement ou « *pôle actions sociales* » : aide à la résolution de problèmes administratifs, ateliers de socialisation, cours de français, soutien scolaire etc.

La construction de la centrale nucléaire de Nogent sur Seine entraîna l'arrivée de nombreux ouvriers dans la fin des années 1970 début des années 1980. En collaboration avec « Mon Logis », l'AATM mis à la disposition des ouvriers de petits pavillons construits à Nogent et dans les villages environnants. A la fin du chantier de construction de la centrale les pavillons furent récupérés par le bailleur et loués à des familles.

L'expertise du travail entrepris auprès de populations étrangères incita « France Terre d'Asile » à nous contacter pour ouvrir dans le début des années 1990 des **Centres d'Accueil pour Demandeurs d'Asile (CADA)** dans le département de l'Aube. L'ouverture de deux centres fut ainsi décidée l'un à La Chapelle Saint Luc dans les locaux du foyer logement et l'autre dans une partie des bâtiments du foyer de Bar sur Aube. Deux autres CADA ont par la suite ouverts dans l'ancienne Région Champagne Ardenne au début des années 2000 : à Langres (2002) puis à Charleville-Mézières (2003).



Le vieillissement de la population du FTM originel de La Chapelle Saint Luc, cumulé à la vétusté des bâtiments, a conduit l'AATM à mener de 2013 à 2018 un projet de transformation de l'établissement en *résidence sociale* permettant d'offrir de meilleures conditions d'hébergement grâce à la création de studios individuels. Le premier des trois bâtiments a été livré en janvier 2018.

Face à l'afflux de migrants en 2015 et 2016, l'AATM a été sollicitée compte tenu de son expérience pour l'ouverture de *Centres d'Accueil et d'Orientation (CAO)*, principalement dans le cadre du démantèlement de la ville de Calais, intervenu en octobre 2016 :

- CAO de La Liez en Haute Marne (Du 24 novembre 2015 au 29 février 2016)
- CAO Aube (Aix-Villemaur-Pâlis le 25 Mai 2016, Vendeuvre sur Barse le 17 Octobre 2016 et Bar sur Aube le 20 Octobre 2016).
- CAO Langres le 24 Octobre 2016
- CAO Chaumont le 15 Février 2018

Depuis septembre 2016, l'Etat, via le Commissariat Général à l'Egalité des territoires (CGET), et l'Action 12 : « Actions d'accompagnement des étrangers en situation régulière » du Programme 104 (Intégration et accès à la nationalité française), ainsi que Troyes Champagne Métropole par l'intermédiaire de son contrat de ville, ont fait confiance à l'AATM pour mener une nouvelle action d'apprentissage de la langue intitulée « *cours de savoirs de base en français à visée d'insertion sociale* ». Cette action se déroule dans un local situé en quartier prioritaire à La Chapelle Saint Luc. Elle vise à dispenser environ 250 heures d'enseignement du français à un groupe composé d'une dizaine d'apprenants puis de les présenter à l'examen du Diplôme d'Etat en Langue Française (DELF).

Enfin, l'accompagnement de bénéficiaires d'une protection internationale a été confié à l'AATM en milieu d'année 2018 avec l'ouverture de deux services *Accompagnement Dans le Logement et vers l'Emploi des Réfugiés (ADLER)* dans les départements de l'Aube et en Haute Marne.



Situation actuelle

Au 01/08/2018, l'A.A.T.M. assure la gestion :



- De **3 Centres d'Accueil pour Demandeurs d'Asile** : CADA Aube constitué de 2 antennes (Bar sur Aube 80 places et La Chapelle Saint Luc 90 places), CADA Langres (130 places) et CADA Charleville-Mézières (90 places).

Conformément à l'arrêté du 29 octobre 2015 et au Décret du 30 décembre 2015, les missions principales des CADA vis-à-vis des demandeurs d'asile sont :

- L'accueil et l'hébergement
- La domiciliation
- L'accompagnement administratif, social et sanitaire
- L'aide à la scolarisation
- La mise en relation avec les services publics locaux et les activités de loisirs ou de bénévolat offertes sur le territoire
- La gestion des sorties

- De **3 Centres d'Accueil et d'Orientation** : CAO Aube constitué de 3 antennes (Aix-Villemaur-Pâlis 32 Places, Bar sur Aube 33 Places et Vendeuvre sur Barse 24 places), CAO Langres (30 places) et CAO Chaumont (50 Places).

Les missions des CAO consistent à évaluer la situation sociale et administrative des migrants qui y sont orientés et à les accompagner dans leurs démarches.

- **Une résidence sociale de 36 studios** et 20 autres en cours de travaux (livraison programmée en 2019)

La résidence sociale offre une solution de logement temporaire aux ménages rencontrant des difficultés d'accès au logement ordinaire pour des raisons sociales et/ou économiques.

- **16 places de logement ALT** (Allocation aux Logements Temporaire) réparties entre l'Hôtel social de Bar sur Aube (12 places) et l'ALT de Langres (4 places) pour l'hébergement temporaire de personnes défavorisées avant l'accès à un logement autonome ouvrant droit aux aides personnelles au logement de droit commun



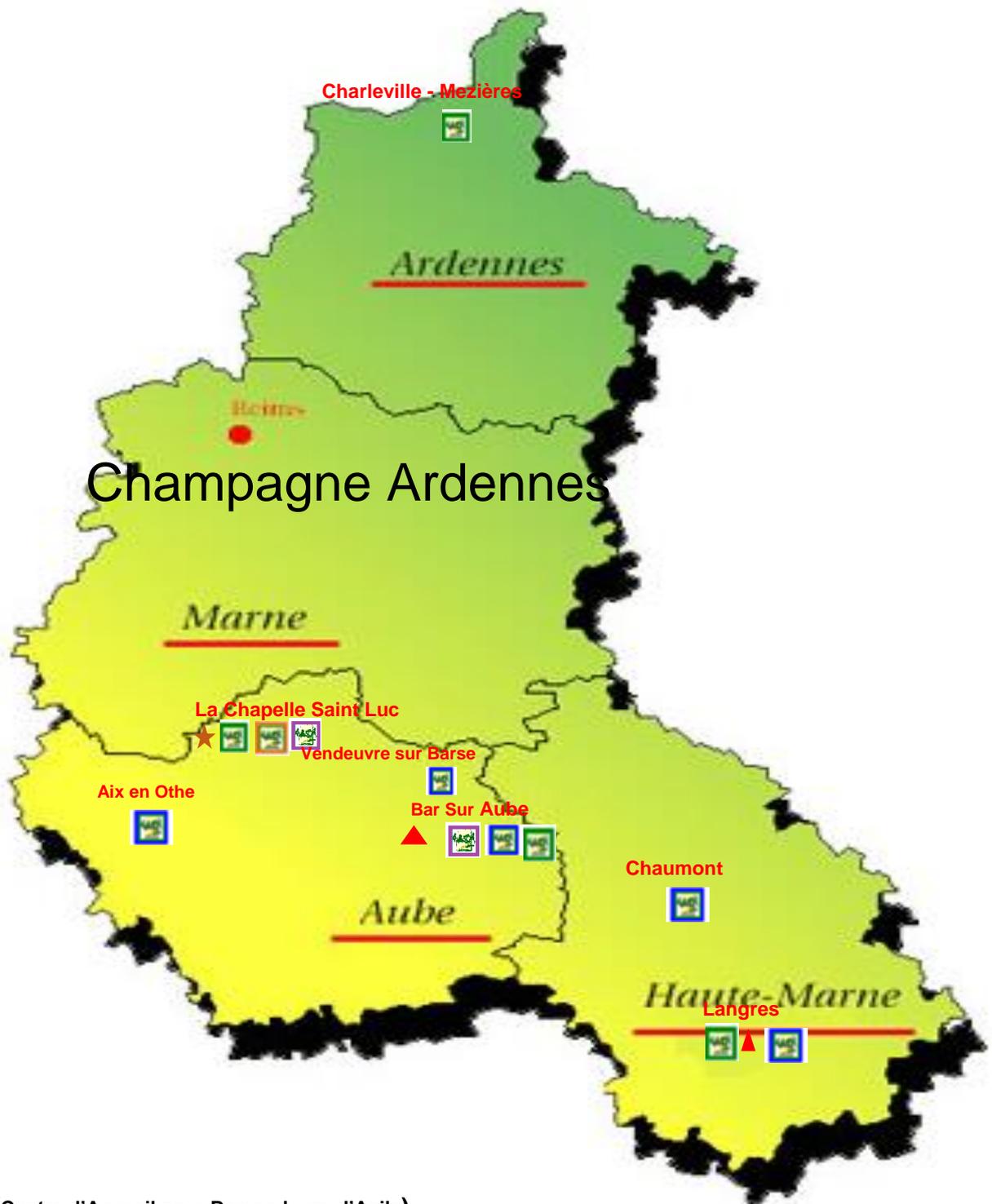
- **24 places d'Hébergement d'Urgence (HU)** réparties sur 2 sites, soit 20 à Bar sur Aube et 4 à La Chapelle Saint Luc, pour l'hébergement de personnes sans-abris et l'aide dans leurs démarches.
- **2 services d'Accompagnement Dans le Logement et vers l'Emploi des Réfugiés (ADLER)** : ADLER Aube (environ 35 suivis) et ADLER Haute Marne
- **D'un pôle d'actions sociales avec un point d'accueil** à La Chapelle Saint Luc où sont menés des ateliers sociolinguistiques et des cours d'apprentissage du français.



Remise des Diplômes



IMPLANTATION GÉOGRAPHIQUE



-  C.A.D.A. (Centre d'Accueil pour Demandeurs d'Asile)
-  R.S (Résidence Sociale)
-  C.A.O. (Centre d'Accueil et d'Orientation)
-  H.U (Hébergement d'Urgence)
-  ▲ Logements ALT
-  ★ Pôle Actions Sociales



Élaboration du Projet Associatif

Chaque structure, composée de représentants salariés et bénévoles, a été conviée de Février à Mars 2018 à participer aux cotés des administrateurs à l'écriture du Projet Associatif. Les groupes de travail se sont réunis par département (Ardennes 20 Février 2018, Haute Marne 22 Mars 2018, Aube 29 Mars 2018).

Le projet a ensuite été validé par les membres du Bureau puis présenté à l'Assemblée Générale qui s'est tenue le 28 juin 2018.

1. Les valeurs de l'AATM

• L'accueil

L'accueil des populations d'origine étrangère est l'essence même de l'association, c'est la valeur qui est à l'origine de son existence.

Pour l'AATM, cette valeur va au-delà de la simple hospitalité et se traduit par une recherche quotidienne de la bienveillance, de l'écoute et l'apport de réconfort.

• L'humanité

L'association se dévoue à se montrer solidaire envers les personnes qui en ont besoin, en recherchant à les accompagner au mieux pour s'adapter à la vie en France, à valoriser les capacités de chacune et partager les savoirs, de façon à s'enrichir mutuellement des échanges interculturels.

• La reconnaissance de tout être humain

L'association prône la défense de l'égalité et le droit au respect entre les Hommes, quelles que soient leurs origines ou leurs situations.

Elle s'attache à favoriser le droit à la dignité et considère que chaque Etre Humain est porteur de richesses et doit être respecté dans son intégrité tant psychique que corporelle.



11. Les Moyens et les atouts de l'Association

L'AATM créée il y a 50 ans a su s'adapter avec réactivité et écoute aux besoins des populations accueillies grâce à plusieurs atouts développés au fil des années :

- **Son personnel** Des équipes pluridisciplinaires compétentes, sensibilisées et formées aux problématiques liées à la migration, qui partagent les objectifs et valeurs portés par l'association
- **Ses bénévoles** qui s'impliquent avec dévouement et compétences en complément des missions menées par les salariés pour atteindre les mêmes objectifs communs.



Cours de Français



Préparation Galette des Rois

- **Son réseau de partenaires**

Du fait de sa présence locale et historique en Champagne-Ardenne et de la diversité complémentaire de ses prestations dans le champ de l'inclusion sociale, l'AATM peut s'appuyer sur un réseau important de partenaires qui reconnaissent sa compétence, son organisation et son sérieux.

- **Sa culture de la bientraitance et de la qualité des prestations**

Quel que soit le dispositif et les moyens alloués, l'AATM recherche toujours à privilégier le résident et la qualité des prestations, ce qui explique la confiance que lui témoigne de nombreux acteurs du secteur.



- Son expérience

Depuis 50 ans, l'association a acquis une expertise et un savoir-faire dans l'accompagnement des personnes de toutes origines, cultures et religions :

- Expérience par rapport à la gestion de différents dispositifs complémentaires (hébergement, logement, cours de langue...)
- Expérience par rapport au public accueilli et accompagné
- Transmission de savoirs et savoir-faire auprès de son personnel, de ses différents partenaires et de ses bénévoles qui reconnaissent son expérience



*Fête des 50 AATM
14-06-2018 Bar sur Aube*



*Fête des 50 AATM
30 06 2018 La Chapelle St Luc*



*Fête des 50 AATM
30 08 2018 Langres*



*Fête des 50 AATM
11 10 2018 Charleville*



III. Les Objectifs des 5 années à venir

Au regard de l'évolution des politiques publiques, l'association s'est fixée **8 objectifs** pour les 5 années à venir :

- Continuer la démarche qualité des prestations proposées afin de répondre aux besoins des populations, ce qui nécessitera pour l'association de constamment s'adapter :
 - A l'évolution des besoins exprimés par les populations accueillies
 - Aux changements législatifs
 - Aux variations des moyens ainsi que des financements locaux et de l'Etat
- Asseoir le fonctionnement de la nouvelle Résidence Sociale et développer les activités en partenariat pour ouvrir les résidents sur l'extérieur
- Assurer la pérennité des CAO et la stabilisation de leur fonctionnement en travaillant à leur harmonisation et au développement de la démarche qualité
- Faciliter et préparer à la meilleure intégration possible des personnes dans la société française en veillant à leur accompagnement vers l'autonomie et leur acclimatation de leur environnement / multiplier les supports qui contribuent à l'intégration.
- Communiquer, notamment au travers de la création d'un site internet, afin de toujours mieux faire connaître l'association et ses actions / Mener des actions collectives de sensibilisation au profit du grand public ou de partenaires pour délivrer une information objective et lutter contre les préjugés
- Se faire reconnaître comme acteur afin de participer à des instances consultatives pour exprimer la réalité de terrain
- Etablir dans chaque entité les projets d'établissements : décliner et adapter au niveau local les objectifs du projet associatif tout en maintenant une cohérence pour l'ensemble des établissements.
- Développer le bénévolat pour qu'il soit présent dans l'ensemble des sites



Le présent projet associatif a fait l'objet d'une délibération en Assemblée Générale réunie le 28 juin 2018, le document de présentation finale a été voté en Conseil d'Administration réuni le 22 octobre 2018, auquel participaient :

- Mr François MARGUET, Président
- Mr Paul MEEKEL, Vice-Président
- Mr Yvon SORARUFF, Trésorier
- Mme Colette GULDEMANN, Secrétaire
- Mr Christophe DROUILLY, administrateur
- Mme Sylvie COSSON, administratrice
- Mr Gilles ROLLIN, administrateur
- Mr Jean JOUANET, administrateur
- Mme Love BOULU, administratrice
- Mme Marie-France PAUTRAS, administratrice
- Mr Mathieu CHRISTMANN, expert-comptable, invité avec voix consultative
- Mme Wanda SAIRE, Directrice Générale, invitée avec voix consultative

« Je tenais à exprimer ma profonde gratitude envers vous, salariés, administrateurs et bénévoles qui avez contribué à l'écriture de notre projet associatif. Vos échanges basés sur nos valeurs et objectifs communs ont été de grande qualité.

Ce projet constitue, ainsi, le lien qui nous rassemble, et qui nous permet d'œuvrer ensemble malgré les distances géographiques qui séparent nos différents établissements.

Merci à vous tous, je sais pouvoir encore avoir la joie de compter sur vos présences, implications et vos énergies pour nous accompagner dans la réalisation de nos projets communs. »

Monsieur le Président, François MARGUET





Président : François MARGUET
Directrice Générale : Wanda SAIRE

SIÈGE SOCIAL

2 Rue Roger Thiéblemont
10 600 La Chapelle Saint Luc



03 25 80 59 03



siege@aatm.fr

L'AUBE

RÉSIDENCE SOCIALE AATM

Responsable : Karine TIHAR



03 25 80 05 09



ktihar@aatm.fr

2 Rue Roger Thiéblemont
10 600 La Chapelle Saint Luc

residence-sociale@aatm.fr

Cours de Français et ateliers sociolinguistiques

6 Rue Le Corbusier
10 600 La Chapelle Saint Luc



03 25 80 59 03

CADA AATM AUBE

Responsable : Amina RABIA



03 25 80 01 31



arabia@aatm.fr

Antenne de Bar sur Aube

Rue Puissant
10 200 Bar-Sur-Aube



03 25 27 53 05



cada10.antenne-bar@aatm.fr

Antenne de La Chapelle Saint Luc

2 Rue Roger Thiéblemont
10 600 La Chapelle Saint Luc



03 25 74 70 22



cada10.antenne-chapelle@aatm.fr



CAO AATM AUBE

Responsable : Magali MARTEL



03 25 80 00 06



mmartel@aatm.fr

Antenne Aix en othe

6 Rue Georges Renaudot
10 160 Aix En Othe



03 25 81 34 85



cao.aatm.antenne.aix@gmail.com

Antenne Bar sur Aube

3 Rue Albert Schweitzer Appt 1
10 200 Bar-Sur-Aube



03 25 57 16 92



cao.aatm.antenne.bar@gmail.com

Antenne Vendevre sur Barse

2 Rue Roland Garros Appt 9
10 140 Vendevre Sur Barse



03 25 41 45 45



cao.aatm.antenne.vendevre@gmail.com

HU AATM AUBE

Responsable : Magali MARTEL



03 25 80 00 06



mmartel@aatm.fr

2 Rue Puissant
10 200 Bar-Sur-Aube

2 Rue Roger Thiéblemont
10 600 La Chapelle St Luc

HS AATM AUBE

2 Rue Puissant
10 200 Bar-Sur-Aube



03 25 27 53 05



ADLER Aube

Responsable : Amina RABIA



03 25 80 01 31



arabia@aatm.fr

2 Rue Roger Thiéblemont
10 600 La Chapelle Saint Luc



03 25 80 73 92



refugies.aube@aatm.fr

LES ARDENNES

CADA AATM CHARLEVILLE

Responsable : Smail ANEB



03 24 57 97 88



saneb@aatm.fr

10 Avenue des Martyrs de la Résistance
08 000 Charleville Mézières



03 24 57 17 33



cadacharleville@aatm.fr

LA HAUTE MARNE

CAO AATM CHAUMONT

Responsable : Angélique RECHT



06 71 99 57 95



arecht@aatm.fr

Espace Vermeil
6 Rue St Exupéry
52 000 Chaumont



07-72-39-02-80 ou 03-28-01-60-28



cao.aatm.chaumont@gmail.com



CADA AATM LANGRES

Responsable : *Emilie BOULANGER*



06 88 68 26 42



eboulangier@aatm.fr

Résidence Blanchefontaine
Ruelle de la Poterne
52 200 Langres



03 25 90 23 75



cadalangres@aatm.fr

CAO AATM LANGRES et ADLER Haute Marne

Responsable : *Emilie BOULANGER*



06 88 68 26 42



eboulangier@aatm.fr

152 Les Tilleuls
21 Place Le Corbusier
52 200 Langres



cao.aatm.langres@gmail.com



03 25 88 96 65



refugies.haute-marne@aatm.fr



06-21-99-43-66 / 03-25-88-96-65



SIÈGE SOCIAL

2 Rue Roger Thiéblemont
10 600 La Chapelle Saint Luc

 03 25 80 59 03

 siege@aatm.fr